

Dissertation - Le rôle du diplôme dans le chômage et l'insertion des jeunes

Introduction

Dans le cadre de la réflexion sur l'insertion professionnelle des jeunes et le rôle des diplômes dans celle-ci, il apparaît que les titulaires d'un bac+2 occupent une position singulière. Il s'agit des jeunes qui décident d'obtenir des diplômes tels que les BTS (Brevet de Technicien Supérieur) et DUT/BUT (Diplôme Universitaire de Technologie / Bachelor Universitaire de Technologie) qui sont souvent perçus comme une voie intermédiaire entre les études courtes et les études longues. Elle reflète de la diversification de l'offre de formation ainsi que des transformations du processus de recrutement dans une ère où le diplôme est un élément décisif pour l'insertion professionnelle d'un jeune. Nous analyserons donc comment évolue cette catégorie dans le temps, en nous demandant si l'objectif de favorisation de l'insertion à travers une formation initiale professionnalisaante est réellement atteint, si le fait de s'arrêter à un bac+2 rend un jeune plus employable ou à l'inverse moins employable. Faudrait-il étudier de plus en plus pour augmenter ses chances d'obtenir un emploi stable?

Annonce du plan

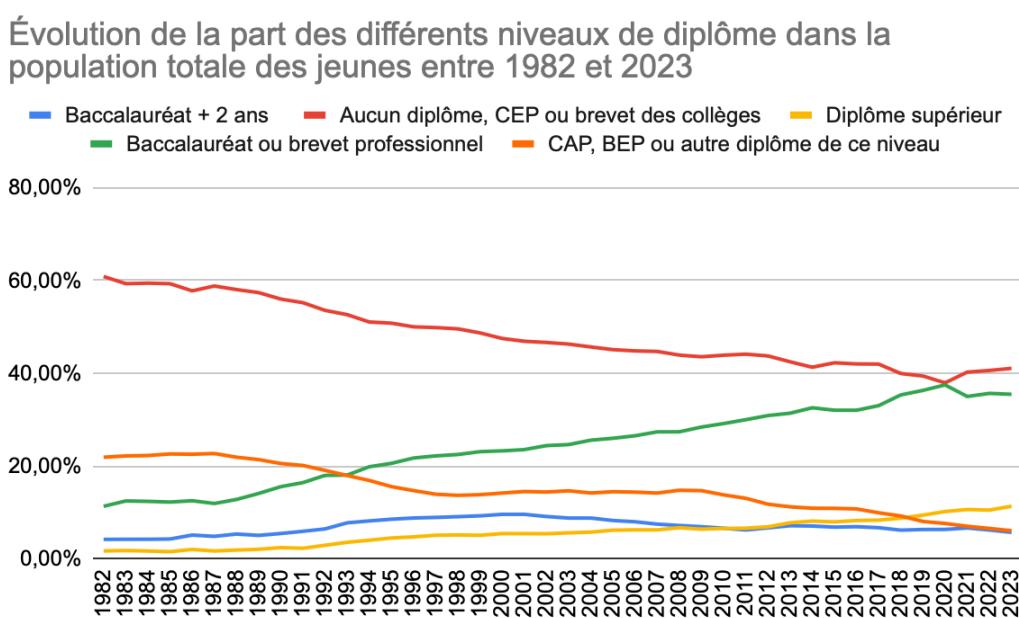
Afin d'apporter des éléments de réponse à ces interrogations, notre analyse s'organisera en deux temps. Dans un premier temps, nous mettrons en évidence le rôle structurant que joue le diplôme dans un marché du travail en constante mutation, marqué par une élévation progressive du niveau de qualification requis et une concurrence accrue entre les jeunes diplômés. Nous reviendrons ainsi sur les origines de la formation bac+2 dans ce contexte et sur les atouts qui lui sont historiquement associés. Dans un second temps, nous nous pencherons sur la spécificité du niveau bac+2, en interrogeant son efficacité réelle en matière d'insertion professionnelle. Nous analyserons ainsi les ambivalences qui entourent ce niveau de qualification, à la fois perçu comme professionnalisaant et pourtant parfois insuffisant face aux nouvelles attentes des recruteurs.

I. Le diplôme, un passeport vital dans un marché ultra-compétitif

La formation des 15-24 ans constitue une étape clé pour la transition vers le marché du travail. Les données récentes montrent que cette tranche d'âge est de plus en plus diplômée, reflet des politiques éducatives visant à généraliser l'accès au baccalauréat et à l'enseignement supérieur.

A. Les 15-24 ans : une tranche d'âge de plus en plus diplômée

Graphique 1



Source : Enquête emploi en continu 2023, séries longues sur le marché du travail

Champ : France, Hors Mayotte, personnes âgées de 15 à 24 ans

Lecture : en 2023, 41,06% des jeunes de 15-24 ans n'ont aucun diplôme , CEP ou brevet des collèges

D'après les données d' "Enquête emploi en continu 2023, longues séries sur le marché du travail" qui nous sont fournies, on voit que depuis, la composition des jeunes de 15-24 ans selon les niveaux de diplômes s'est transformée. Nous prenons comme base les jeunes de 15-24 ans car elle est la plus pertinente: elle correspond à la période clé de transition entre la fin des études et l'entrée sur le marché du travail et donc inclut les décrocheurs scolaires et

les titulaires du Bac entrant dans l'emploi, les étudiants en Bac+2/Bac+3 confrontés à l'insertion professionnelle, et les étudiants en fin d'études. Au cours des deux dernières décennies, le niveau d'études a beaucoup augmenté. En effet, d'après l'Enquête emploi en continu 2023, séries longues sur le marché du travail, alors que seuls 11,3% des jeunes de 15-24 ans avaient obtenu leur bac en 1982, cette part s'élève à 35,5% en 2023. La part de jeunes non diplômés a, quant à elle, baissé de 20 points de pourcentage. L'entrée dans le marché du travail s'avère davantage compétitive. Philippe Lemistre, chercheur du centre d'études et de recherches sur les qualifications, explique que ce phénomène s'attribue à la logique nationale et européenne, celle de renforcer l'économie de la connaissance (*La formation initiale des jeunes: enjeu clé*). L'objectif était donc de "mener 50% d'une classe d'âge à un diplôme de l'enseignement supérieur" notamment grâce à la loi d'orientation sur l'éducation de 1989 de conduire 80% d'une classe d'âge au niveau baccalauréat au minimum.

B. Logique de l'expansion scolaire et avantages du Bac+2

L'expansion scolaire désigne l'augmentation et le développement du système éducatif. Elle se traduit tout d'abord par une croissance de la part de jeunes diplômés du Bac: celle-ci augmente de plus de 20 points de pourcentage (de 11,3% à 35,7%) entre 1982 et 2023. En outre, en ce qui concerne les études supérieures, l'expansion scolaire prend aussi la forme de création de nouveaux types de formations. Selon Lemistre nous explique, c'est dans le contexte européen de politiques volontaristes pour l'expansion que surviennent les formations professionnalisantes: "Par exemple, la création du baccalauréat professionnel, en 1985, a permis à un plus grand nombre de jeunes des classes populaires d'accéder à ce niveau". Par contre, cette expansion scolaire a, néanmoins, une limite: plus l'expansion est grande plus les jeunes seront diplômés ce qui risque de céder la place du diplôme à d'autres critères de distinction pour l'embauche, d'où le besoin d'une distinction des demandeurs d'emploi par des formations diversifiées. Le besoin de diversification des formations est davantage exploré par Dominique Glaymann, docteur en sociologie, dans *L'épreuve de l'accès à l'emploi*. Celui-ci explique l'urgence de cette prise d'initiative par les pouvoirs publics, qui cherchent à cibler le système de formation en rapprochant les modalités d'enseignement et les contenus des programmes des attentes des employeurs pour « professionnaliser » les cursus et les diplômes. Ainsi, l'effet attendu est que les titulaires d'un bac+2 se distinguent des autres catégories dans le marché du travail grâce à la spécificité de leur formation, favorisant donc leur insertion. Globalement, les données nous montrent qu'avec l'augmentation du niveau de

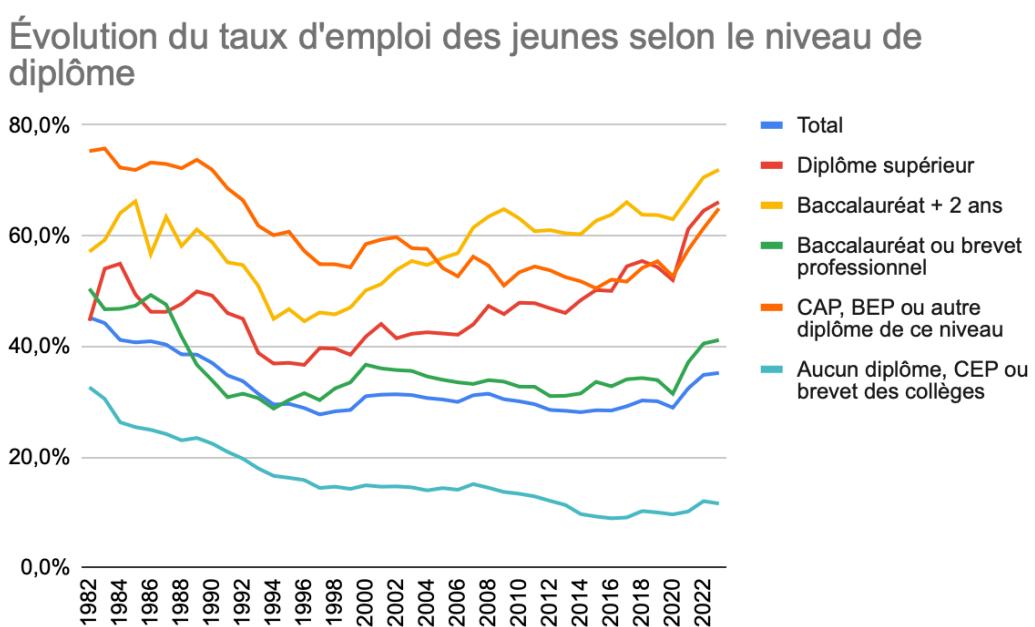
diplôme, les taux d'emploi des jeunes ont augmenté. En effet, lorsqu'on compare l'évolution du niveau d'études "Bac+2" et "Diplôme Supérieur" avec l'évolution du taux d'emploi des jeunes, les deux vont dans le même sens: la part des diplômés d'un niveau supérieur au bac+2 augmente de 10 points depuis 1982, et celui des diplômés d'un Bac+2 augmente d'1 point, mais, les taux d'emploi de ces deux catégories sont les seuls ayant connu une hausse (de 22 points et 14 points respectivement). Cette corrélation nous permet d'affirmer que le diplôme fait la différence dans l'insertion.

II. L'ambiguïté du Bac+2 : entre opportunités d'insertion et nécessité de poursuivre les études

Le niveau Bac+2 occupe une position ambivalente dans le parcours des jeunes: il ouvre certaines portes vers l'emploi, tout en apparaissant souvent insuffisant face aux exigences croissantes du marché du travail. Cette double réalité interroge sur la valeur réelle de ce diplôme et sur la pression à poursuivre les études.

A. Une insertion relativement forte: forte employabilité de cette catégorie

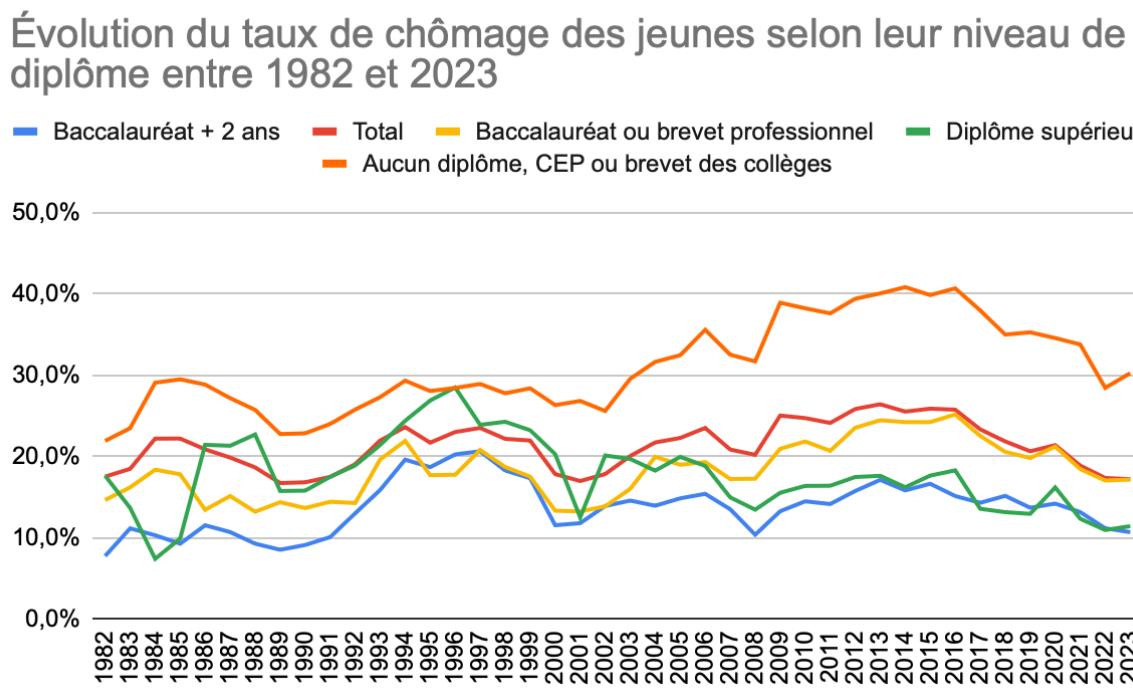
Graphique 2



Source : Enquête emploi en continu 2023, séries longues sur le marché du travail
Champ : France, Hors Mayotte, personnes âgées de 15 à 24 ans

Lecture : en 2023, 71,9% des jeunes de 15-24 ans ayant un Bac+2 ont un emploi.

Graphique 3



Source : Enquête emploi en continu 2023, séries longues sur le marché du travail

Champ : France, Hors Mayotte, personnes âgées de 15 à 24 ans

Lecture : en 2023, 10,7% des actifs jeunes de 15-24 ans ayant un Bac+2 sont au chômage.

Les diplômés Bac+2, notamment issus des BTS (Brevet de Technicien Supérieur) et DUT/BUT (Diplôme Universitaire de Technologie/Bachelor Universitaire de Technologie), bénéficient d'une employabilité importante (capacité d'un individu à obtenir et à conserver un emploi). Même si ce chiffre a légèrement augmenté depuis 1982 (graphique 1), la part des diplômés d'un bac+2 représente une petite part des jeunes de 15-24 ans (5,7% en 2023 contre 11,35% pour ceux qui vont au-delà du bac+2). Mais si on regarde maintenant le taux d'emploi de ceux-ci, il est très important. En 1982, 57,1% des jeunes diplômés du bac +2 ont un emploi au sens du BIT, le deuxième taux d'emploi le plus élevé après la catégorie des détenteurs d'un CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle) ou BEP, et en 2023 ce sont presque 80% de ceux-ci qui détiennent un emploi, soit le taux d'emploi le plus élevé de toutes les catégories. Pourtant, le CAP est censé avoir un caractère professionnalisaant tout comme le BTS par exemple, donc d'où vient cette différence en termes d'évolution? Le Certificat d'Aptitude Professionnelle est un diplôme de niveau 3, préparé après la troisième,

qui forme à des métiers manuels ou techniques, tandis que le BTS (Brevet de technicien supérieur), diplôme de niveau 5. La volonté du système éducatif de favoriser la réussite sociale par des diplômes plus élevés via l'expansion scolaire et la diversification de l'offre de formations, fait qu'un diplôme tel que le CAP ou BEP sont de moins en moins valorisés. En conséquence, le taux d'emploi des détenteurs d'un BTS est devenu supérieur à celui des titulaires d'un CAP, car ils accèdent plus facilement à des métiers en lien avec les besoins actuels des entreprises, souvent mieux rémunérés et avec davantage de perspectives d'évolution. Parallèlement, la catégorie des détenteurs d'un bac+2 est celle qui enregistre les taux de chômage les moins élevés par rapport aux autres catégories. Le taux de chômage de l'ensemble est de 17,2% en 2023, tandis que celui des bac+2 est de 10,7%, un taux qui est par ailleurs inférieur à celui des diplômés d'études plus longues (11,7%). On peut déduire que ces diplômes sont conçus en lien avec les besoins concrets des entreprises, ce qui facilite l'insertion rapide sur le marché du travail, notamment dans les secteurs de l'industrie, du commerce, du numérique ou des services.

B. Difficultés rencontrées par les jeunes ayant un bac+2

Nous avions vu précédemment que les diplômes de type bac+2 ont permis une insertion facilitée dans le marché du travail, avec un taux d'emploi élevé pour cette catégorie, qui se traduit par une employabilité considérable relativement aux autres catégories. Or cela présente des limites; un taux d'emploi élevé chez les jeunes concernés par ce type de diplôme signale qu'ils possèdent un profil immédiatement opérationnel, très recherché pour des postes d'exécution qualifiée ou d'encadrement intermédiaire. Par conséquent, Lemistre nous explique que, conscients de la valorisation croissante des études longues dans le marché du travail, une grande part des diplômés des bac+2 optent pour la poursuite d'études supplémentaires: "Ainsi, plus de 50 % des diplômés poursuivent leurs études après un BTS depuis 2021, plus des trois quarts des diplômés de DUT font de même depuis dix ans, dont la moitié iront jusqu'à bac + 5". Effectivement les données révèlent que le taux d'emploi des diplômés d'études supérieures à un bac+2 augmente plus que celui des bac+2 (+14 points contre +22 points), signalant que l'insertion est relativement plus efficace avec un niveau d'études plus élevé, qu'augmenter le nombre d'années d'études pourrait être une meilleure stratégie pour s'insérer. On en déduit que dans le marché actuel, les études en deux ans sont devenus "propédeutiques" c'est-à-dire que, comme cela s'est produit avec le bac professionnel, ces diplômes sont de plus en plus utilisés comme tremplin pour poursuivre des

études supérieures, souvent en licence ou en master. À cela s'ajoute la ségrégation horizontale qui s'est accrue avec l'expansion scolaire; avec la hausse du nombre de jeunes diplômés d'un bac+2 les recruteurs sont devenus plus sélectifs et prennent aussi en compte le parcours scolaire ou le prestige de l'établissement. Ce phénomène, appelé démocratisation ségrégative, signifie que même si davantage de jeunes accèdent aux études supérieures, les inégalités persistent dans l'accès à l'emploi. En conséquence, les diplômés d'un bac+2 issus de milieux modestes peuvent rencontrer des freins à l'embauche ou à la mobilité professionnelle, malgré leur qualification. Le risque est alors une insertion plus difficile et des perspectives d'évolution limitées sur le marché du travail dans le long terme.

Conclusion

Les formations bac+2 ont été pensées pour faciliter une insertion rapide dans l'emploi, et leur efficacité réelle dans un marché du travail est vérifiée par des taux d'emploi élevés et taux de chômage faible pour les jeunes qui les détiennent. Néanmoins, on remarque que cette employabilité est menacée si l'on regarde les perspectives d'emploi sur le long terme, notamment par la massification de l'enseignement supérieur qui a diminué la valeur « différenciante » de ce diplôme aux yeux des employeurs. Face à la montée du niveau de diplôme moyen, s'arrêter à un bac+2 peut rendre un jeune moins employable, notamment pour des emplois stables ou évolutifs, en raison de la concurrence des diplômés de niveau supérieur. Dès lors, la poursuite d'études apparaît de plus en plus comme une nécessité stratégique pour accéder à des postes à responsabilité ou moins exposés à la précarité. Ainsi, bien que le bac+2 reste un tremplin vers l'emploi immédiat, il tend à devenir une étape intermédiaire plutôt qu'un aboutissement, dans un monde où les exigences scolaires et professionnelles ne cessent de croître.

Bibliographie

Données Méthodes EPI 2025

Document 10 : Glaymann D., « L'épreuve de l'accès à l'emploi. Les jeunes stigmatisés par le fonctionnement de l'emploi et les politiques publiques d'insertion », *Agora Débats/Jeunesses*, Presses de Sciences Po, n°85, vol. 2, 2020

Document 12 : Lemistre P., « La formation initiale des jeunes : un enjeu clé », *Cahiers français*, n°434, Juillet-août 2023.